



2024.06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 Mars 2024

Le quatorze mars deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal : 07 mars 2024**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation

7 Mars 2024

Délibération Numéro

**2024.14.03.02**

Objet :

**ADOPTION  
DU  
COMPTE DE GESTION  
2023**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme RACINE Claire, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés : M. AUBER François M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, M. COURSEAUX Pierrick, Mme LECUYER Marie-Hélène

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame GEHAN Danielle est désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion de l'exercice 2023. L'exécution du budget primitif fait apparaître les résultats suivants :

Réalisation Fonctionnement	2023
Dépenses	802 862.89 €
Recettes	853 804.26 €
Résultat de l'année	50 941.37 €
Excédent reporté N-1	262 141.77 €
Résultat cumulé excédent	313 083.14 €
Réalisation Investissements	2023
Dépenses	223 966.46 €
Recettes	154 687.07 €
Résultat de l'année	- 69 279.39 €
Excédent/Déficit n-1 reporté	6 021.87 €
Résultat cumulé	- 63 257.52 €
Restes à réaliser en dépenses	39 900.00 €
Restes à réaliser en recettes	7 400.00 €
Résultat cumulé besoin de financement	95 757.52 €

Le compte de gestion 2023 de Madame le Receveur, dont les écritures sont conformes à la comptabilité administrative de la commune **est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

(10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre)

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

La Secrétaire de séance

Gérard CAPOT

Danielle GEHAN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240319-2024140302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2024

Affichage : 19/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

